1ère épreuve Durée : 3 heures

INSTRUCTIONS POUR REPONDRE SUR LA GRILLE DE REPONSES

La grille de réponses est unique (il n'est distribué qu'une seule grille de réponses par candidat
Remplir les cases correspondantes aux informations demandées (Pour le nom et prénom majuscule)
Pour répondre aux 60 questions, cocher sur la grille de réponses avec un stylo à bille bleu ou la case correspondante à la ou les bonnes réponses en mettant une croix⊠.
Ne pas utiliser le correcteur (Blanco)

Q1. La Couverture Sanitaire Universelle recouvre trois dimensions :
A. L'accès équitable pour toute la population
B. L'accès équitable pour la population démunie
C. La disponibilité des services de santé de qualité
D. La protection financière

Q2. Les sources de financement du RAMED sont constituées :
A. Du budget du Ministère de la Santé
B. De la contribution des collectivités territoriales
C. De la contribution de la population éligible en situation de pauvreté
D. De la contribution de la population éligible en situation de vulnérabilité

Q3. La transition dans le domaine de la santé au Maroc se caractérise par :
A. La croissance démographique,
B. L'augmentation de l'espérance de vie
C. L'émergence des maladies transmissibles
D. La diminution du taux de fécondité

Q4. Selon le rapport d'évaluation des fonctions essentielles de santé publique au Ma les orientations et interventions stratégiques pour le renforcement de la santé Maroc sont :
A. Élaboration d'un système de surveillance intégrée des maladies et des facteurs d
B. Promotion des comportements favorables à la santé à travers le principe de toutes les politiques
C. Elaboration d'une politique de médicaments avec promotion de l'utilisation d génériques
D. Renforcement des capacités de la santé publique en termes de ressources hum

5. La surveillance épidémiologique est un processus permanent qui permet :
A. La collecte des données pertinentes relatives aux événements de santé
B. La priorisation des problèmes de santé
C. La fabrication des indicateurs à partir des données collectées
D. L'élaboration des plans de riposte

. Parmi les indicateurs de mesure de l'état de santé suivant, quel est celui c temps et la notion du risque :
A. L'indice
B. La proportion
C. Le taux
D. Le ratio

wadifa-info.com نماذج المباريات من موقع وظيفة إنفو

Source: www.wadifa-info.com/fr/modele-concours/5320 - Wadifa Info - page 1/8

Q7.Les problèmes essentiels rencontrés par le Maroc pour aboutir à une couverture universelle de santé sont :

A. La disponibilité des ressources suffisantes
B. La gouvernance du système national de santé
C. L'utilisation efficiente et équitable des ressources
D. La dépendance excessive aux paiements directs au moment où les personnes ont besoin de soins

Q8.L'évaluation des politiques en santé publique vise à :

A. Améliorer l'ensemble du processus de planification
B. Élever le niveau de connaissances
C. Aider à la décision
D. Juger du succès ou de l'échec d'une action

Q9.Parmi les indicateurs de la prestation de soins de santé, on trouve :

A. Taux d'alphabétisation
B. Utilisation des services
C. Taux d'accroissement de la population
D. Disponibilité

Q10.Le quel des outils suivants ne fait pas partie des outils principaux de la planificationstratégique :

A. Le plan stratégique provincial
B. Les plans d'effectifs
C. Le budget programme
D. Le plan stratégique régional

Q11. Parmi les indicateurs démographiques suivants, quels sont ceux dits indicateurs d'é

A. Indice de vieillissement
B. Indice de fécondité
C. Espérance de vie
D. Pyramide des âges

Q12. La prévalence et l'incidence sont des indicateurs de

A. Mortalité
B. Morbidité
C. Natalité
D. Fécondité

Q13. Selon la Loi 34-09 relative au système de santé et à l'offre de soins, les respo l'Etat dans la réalisation des objectifs et des principes du système de santé sont :

A. La formation et la formation continue des ressources humaines
B. La disponibilité de sang et des produits sanguins labiles
C. La disponibilité et la qualité des médicaments et des produits pharmaceutiques
D. La protection de l'environnement

Q14. Les instances prévues par la Loi 34-09 pour améliorer la gouvernance du sy sont :

A. Un comité national d'évaluation et d'accréditation
B. Un comité national d'éthique et de recherche
C. Des commissions régionales et provinciales de l'offre de soins
D. Un comité national de veille et de sécurité sanitaire

15.En milieu urbain, les critères d'éligibilité du postulant au régime d'assistan RAMed) sont définis comme suit :

wadifa-info.com نماذج المباريات من موقع وظيفة إنفو

Q16 : Les principales contraintes de la santé au Maroc sont :

A. Les difficultés d'accès aux soins
B. L'importance des paiements directs des ménages
C. La pénurie aiguë en ressources humaines.
D. L'importance des paiements de l'état.

Q17 : les nouveaux défis liés à la santé au Maroc sont :

A. La sécurité sanitaire nationale
B. La prévention et la prise en charge des maladies transmissibles
C. La couverture universelle de santé
D. Et la maîtrise des déterminants sociaux de la santé.

Q18 :En 2010, Le Ministère de la Santé, qui constitue le premier prestataire de soins, est classé comme :

A. Premier bénéficiaire du financement du système national de santé.
B. Deuxième bénéficiaire du financement du système national de santé.
C. Troisième bénéficiaire du financement du système national de santé.
D. Quatrième bénéficiaire du financement du système national de santé.

Q19 : Pour Garantir l'accès équitable aux services de santé certaines actions ont été entreprises par le ministère de la santé, il s'agit de :

A. Le renforcement des soins de santé de base surtout en milieu urbain.
B. La maîtrise des déterminants sociaux de la santé dans un cadre de collaboration intersectorielle,
C. La revalorisation de la médecine alternative et traditionnelle.
D. Et le renforcement de la formation de base des professionnels de la santé.

Q20 : Dans le réseau intégré des soins d'urgences médicales, les urgences médico-hospitalières de base sont assurées par :

A. Hôpitaux Locaux
B. Centres Hospitaliers Provinciaux
C. Centres Hospitaliers Préfectoraux
D. Centres Hospitaliers Universitaires

Q21 : L'organisation des soins médicaux d'urgence définit le recours à la filière des urgences médicales selon :

A. Deux niveaux
B. Trois niveaux
C. Quatre niveaux
D. Aucune des propositions précédentes n'est juste.

Q 22: Selon la stratégie ministérielle de la santé 2012/216, l'amélioration de la prise en charge des urgences médicales consiste en :

A. Le développement du système d'information des urgences
B. L'encouragement de la recherche et de l'expertise en évaluation dans le domaine de la médecine d'urgence.
C. Le renforcement des effectifs des RH exerçant dans les filaires de soins médicaux d'urgences.
D. Le développement des Centres d'Enseignement des Soins d'Urgences.

Q23 :Les champs de l'évaluation de la qualité des soins sont :

A. L'évaluation des résultats
B. L'évaluation des ressources
C. L'évaluation des procédures
D. L'évaluation mixte

Q24 : Le Renforcement de la couverture sanitaire mobile en milieu rurale consiste en :

A. Mise en œuvre du plan national des campagnes médicales spécialisées et mobilisation des ressources nécessaires
B. Renforcement des moyens de mobilité pour la couverture médicale mobile (CMS et EM)
C. Renforcement du plateau technique des unités hospitalières.
D. Mobilisation des ressources nécessaires pour la couverture sanitaire fixe.

wadifa-info.com نماذج المباريات من موقع وظيفة إنفو

Q25 :Les résultats attendus du plan national de prévention et du contrôle du cancer dans le domaine de prévention est de :

A. Réduire de 50% la prévalence des risques comportementaux et environnementaux
B. Réduire de 40% la prévalence des risques comportementaux et environnementaux
C. Réduire de 30% la prévalence des risques comportementaux et environnementaux
D. Réduire de 20% la prévalence des risques comportementaux et environnementaux

Q26 : les mesures prises pour la lutte contre la mortalité néonatale sont :

A. La mise à niveau de 20 structures de néonatologies.
B. la définition des filières de soins en néonatologie.
C. la veille à la disponibilité de l'équipement requis par niveau de prise en charge néonatale.
D. -la création pour chaque région d'une unité de soins intensifs en néonatologie.

Q27 : La promotion de la maternité sans risque préconise :

A. L'instauration de la gratuité des examens biologiques des femmes enceintes.
B. La révision des supplémentassions préventive de la femme enceinte en fer et en acide folique et autres micronutriments.
C. L'augmentation des taux de césariennes.
D. L'obligation du dépistage VIH chez les femmes enceintes.

Q28 : le renforcement des Programmes préventifs en faveur de l'enfant passe par :

A. Le renforcement de la stratégie d'élimination de la poliomyélite.
B. Le renforcement de la disponibilité des vaccins et introduction du vaccin tétravalent à la place du vaccin pentavalent.
C. L'évaluation et l'amélioration de la gestion de la chaîne de froid et des équipements.
D. Assurer le suivi et évaluer la mise en œuvre des stratégies nationales d'élimination et d'éradication des maladies cibles.

Q29 : Pour promouvoir la promotion de la nutrition en milieu scolaire et universitaire il est préconisé:

A. Elaboration et mise en place d'un plan d'éducation nutritionnelle au niveau des établissements scolaires et universitaires
B. Renforcement de la composante nutrition dans le cursus d'enseignement primaire en collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale
C. Instauration de normes pour améliorer la qualité des aliments au niveau des cantines scolaires et universitaires.
D. Gestion des bénéficiaires des cantines scolaires et universitaires.

Q30 :Les urgences médicales de proximité faisant partie du Réseau Intégré des Soins d'Urgences Médicales assurent les fonctions d'urgence suivantes :

A. Les gestes de premiers secours
B. Les gestes de réanimation
C. Le diagnostic de détresse vitale
D. La transfusion

Q31 :La stratégie du plan national de prévention et du contrôle de cancer repose sur les domaines suivants :

A. La prévention
B. La détection précoce
C. Les soins de base et les soins palliatifs
D. La prise en charge diagnostique et thérapeutique

Q32 :Le Plan Stratégique Régional est un document d'orientation des actions sanitaires de la région. Il comprend deux étapes :

A. Une étape de formulation politique
B. Une étape de formulation stratégique
C. Une étape de formulation tactique
D. Une étape d'analyse de situation

Q 33 : Les urgences médico-hospitalières complètes sont assurées par :

A. Les centres hospitaliers préfectoraux.
B. Les centres hospitaliers provinciaux.
C. Les centres hospitaliers régionaux.
D. Les centres hospitaliers interrégionaux.

wadifa-info.com نماذج المباريات من موقع وظيفة إنفو

Source: www.wadifa-info.com/fr/modele-concours/5320 - Wadifa Info - page 4/8

Q34 : Le réseau des établissements médico-sociaux est composé des :

A. Centres des espaces « santé jeunes »
B. Centre des soins palliatifs
C. Centre d'appareillage orthopédique
D. Centre de transfusion

Q35 : Pour la création et l'implantation d'un centre hospitalier régional *ce dernier* :

A. Doit desservir au moins quatre régions sanitaires.
B. Doit Couvrir une population minimale de 200 000 habitants.
C. Doit Couvrir une population minimale de 70 000 habitants.
D. Toutes les propositions précédentes sont fausses.

Q36 : Le schéma régional de l'offre de soins (SROS) doit *préciser sur la base de la carte* sanitaire et des caractéristiques de la région sanitaire concernée :

A. Les prévisions relatives au nombre et aux lieux d'implantation.
B. Les prévisions relatives aux besoins en ressources humaines et leur répartition
C. Les prévisions relatives aux besoins en équipement biomédicaux lourd et leur répartition
D. Le Projet d'établissement au niveau de chaque hôpital.

Q37 : La commission nationale de l'offre de soins :

A. A pour mission de donner son avis sur la carte sanitaire.
B. Est présidée par la wali de la région.
C. Comprend parmi ses membres un représentant du haut commissariat au plan.
D. Toutes les propositions précédentes sont justes.

Q38 :Le Conseil des infirmiers et Infirmières (CII) d'un hôpital :

A. Est chargé des affaires disciplinaires du personnel infirmier
B. Est composé des infirmier(e)s chefs aux départements et des infirmier(e)s chefs aux services
C. Est composé des représentants élus du personnel infirmier, des techniciens et des assistants médicaux
D. Son secrétariat est assuré par le chef du pôle des soins infirmiers

Q 39 : L'évaluation qualitative est une analyse de la qualité d'un acte de soins et de ses :

A. Conséquences en termes de résultats et de satisfaction des patients.
B. conséquences en termes de ressources consommées par le soin.
C. Conséquences en termes de recettes engendrées par le soin.
D. Conséquences en termes d'efficacité du soin.

Q40 : Un réseau coordonné de soins :

A. Est une organisation verticale hiérarchisée de la prise en charge des patients.
B. La prise en charge se fait au sein du même territoire.
C. Vise le renforcement de la coordination d'une prise en charge médicale multidisciplinaire.
D. Toutes les propositions précédentes sont justes.

Q41 : Chaque préfecture (ou province) sanitaire :

A. Est découpée en deux ou plusieurs secteurs sanitaires.
B. Est découpée en deux ou plusieurs Circonscriptions sanitaires.
C. Prodigue des prestations de soins de santé primaires
D. Prodigue des prestations de soins de réhabilitation.

042 : Une région sanitaire :

A. Est composées de deux ou plusieurs préfectures et provinces sanitaires.
B. Permet l'offre de soins uniquement pour des prestations du niveau provincial et préfectoral.
C. Permet l'offre de soins uniquement pour des prestations du niveau provincial, préfectoral et les prestations hospitalières du 1er niveau seulement.
D. Permet l'offre de soins uniquement pour des prestations du niveau provincial, préfectoral et les prestations hospitalières du 2ème niveau.

43 : Un centre de santé rural du 2ème niveau offre :

A. Les soins de consultation de médecine générale.
B. Les soins de consultation de gynécologie.
C. Les examens d'échographie obstétricale
D. Les soins obstétricaux d'urgence de base.

wadifa-info.com نماذج المباريات من موقع وظيفة إنفو

Source: www.wadifa-info.com/fr/modele-concours/5320 - Wadifa Info - page 5/8

Q44 : Les principales actions communautaires au Maroc sont :

A. SAMU obstétrical rural
B. Dar AL Omouma
C. L'éducation parentale
D. Initiative à base communautaire basée sur les volontaires.

Q45 : Les hôpitaux sont classés par catégorie selon :

A. La capacité d'accueil.
B. Les objectifs du projet d'établissement.
C. Le mode de gestion ou statut.
D. L'orientation technique ou spécialisée.

Q46 : Les hôpitaux de recours régional :

A. Sont implantés au chef lieu de la région
B. Sont le premier niveau de référence pour les soins de santé primaires.
C. Sont dotés d'un plateau technique spécifique.
D. Leur air d'influence s'étend à l'ensemble du pays.

Q47 : Les hôpitaux en régie

A. Sont dans une situation d'indépendance statutaire et financière du ministère de la santé.
B. Sont dans une situation de dépendance statutaire et financière du ministère de la santé.
C. Dispose d'une personnalité morale.
D. Leurs ressources financières sont des crédits délégués par le département sur le budget général.

Q48 :Lequel des comités suivants ne fait pas partie des instances de concertation et d'appui d'un hôpital :

A. Comité d'établissement
B. Comité d'accréditation et démarche qualité
C. Comité de suivi et évaluation
D. Comité de gestion du centre hospitalier

Q49 :Parmi les approches en santé publique, on trouve :

A. Approche pluridisciplinaire
B. Approche multisectorielle
C. Approche verticale par problème de santé
D. Approche horizontale par maladie

Q50 : la filière de soins :

A. Est un outil pour garantir la continuité et la coordination des soins.
B. Permet d'éviter la sur-utilisation des services de santé.
C. Facilite l'accès aux soins
D. Est un préalable pour la mise en place des protocoles thérapeutiques.

Q51 : Le Maroc connait une modification majeure de son profil épidémiologique, caractérisée par une augmentation de la charge des maladies non transmissibles, qui représentent :

A. 75% de tous les décès.
B. 65% de tous les décès.
C. 34% de tous les décès.
D. 55% de tous les décès.

Q52 :Le projet d'établissement hospitalier :

A. Couvre une période de 2 à 3 ans
B. Est un outil de planification stratégique et de communication
C. Facilite le développement d'une vision et l'engagement des professionnels et des gestionnaires autour d'objectifs communs
D. Est un moyen pour orienter les soins vers la population

Q53 :Les fonctions appui essentielles de santé publique sont :

A. La Gouvernance en santé.
B. La recherche en santé publique.
C. La préparation et riposte de santé publique aus situations d'urgence.
D. La communication et mobilisation sociale.

wadifa-info.com نماذج المباريات من موقع وظيفة إنفو

Source: www.wadifa-info.com/fr/modele-concours/5320 - Wadifa Info - page 6/8

Q54 : Le système d'évaluation de l'OMS des systèmes de santé repose sur les indicateurs suivants :

A. L'inégalité (ou disparité) de santé dans la population.
B. La réactivité du système de santé.
C. Le niveau de santé.
D. La distribution de la réactivité dans la population.

Q55 : Les pathologies qui constituent une priorité dans le programme 2017-2021 du Ministère de la Santé sont :

A. SIDA, maladies cardiovasculaires et cécité
B. Hépatite B, diabète type 1 et maladies génétiques.
C. Surdité, maladies cardiovasculaires et hépatite C.
D. Diabète, asthme et maladies mentales.

Q56 : Sont inclues dans le champ des prestations garanties par l'assurance maladie obligatoire de base :

A. Les actes paramédicaux.
B. L'homéopathie.
C. Les prestations de soins à l'étranger.
D. Les interventions de chirurgie esthétique.

Q57 :La formulation du projet d'établissement repose sur deux logiques :

A. Une logique de projet
B. Une logique fonctionnelle
C. Une logique professionnelle
D. Une logique de qualité

Q58 : L'économie de santé a pour objectif de :

A. Diminuer les dépenses.
B. Identifier les besoins non satisfaits et grandissants
C. Une allocation adéquate des ressources.
D. Evaluer l'efficience des traitements et interventions.

59 :Parmi les facteurs suivants, lequel ne favorise pas la continuité des soins :

A. L'adoption d'une approche empathique avec le patient
B. Le paiement direct du coût de la prestation par le patient
C. La multiplicité des intervenants
D. L'intégration des soins

060 : La réalisation du programme de développement durable à l'horizon 2030 comporte la ible.

A. Réduire de un tiers le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles d'ici 2020.
B. Réduire de un tiers le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles d'ic 2030.
C. Diminuer de moitié la mortalité prématurée due à des maladies non transmissible d'ici 2030.
D. Diminuer de moitié la mortalité prématurée due à des maladies non transmissible d'ici 2030

wadifa-info.com نماذج المباريات من موقع وظيفة إنفو

Source: www.wadifa-info.com/fr/modele-concours/5320 - Wadifa Info - page 7/8

Wadifa Info

www.wadifa-info.com

Le sujet suivant à préparer — **النموذج التالي للتحضير**

نموذج مباراة توظيف تقني من الدرجة الثالثة - وزارة الإدماج الاقتصادي والمقاولة الصغرى والتشغيل

Modèle de concours : Technicien – 3e grade – Ministère de l'Inclusion Économique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et

www.wadifa-info.com/fr/modele-concours/390

Chaîne WhatsApp — **قناة واتساب**

المباريات الجديدة والنتائج كل يوم

Nouveaux concours et résultats chaque jour

www.wadifa-info.com/wa

Chaîne YouTube — **قناة يوتيوب**

امتحانات تجريبية بالتصحيح، بالدارجة

Examens blancs corrigés, expliqués en darija

youtube.com/@wadifainfo

Envoyer à un ami — **أرسل النموذج لصديق**

شارك هذا النموذج على واتساب مع من يحضّر معك

Partagez ce sujet sur WhatsApp

wa.me